

Les protections murales Incold PE sont adaptés aux exigences des magasins et des chambres froides.

Ils peuvent être appliqués sur toutes les surfaces sujettes à l'usure, en particulier les montants de porte, les étagères, les comptoirs. Ils peuvent être installés dans des pièces et des halls où circulent des passagers et des véhicules.

Les protections murales sont fabriqués en plastique de haute qualité (PE-HD et PE 300) qui garantit :

- Une résistance élevée aux chocs ( $\geq 10$  kJ/m<sup>2</sup> DIN EN ISO 179)
- Une longue durée de vie
- Une bonne stabilité dimensionnelle
- Peu d'entretien
- Facile à nettoyer et résistant à la graisse et aux détergents courants.
- Pas d'absorption d'humidité ( $\leq 0,01\%$  DIN EN ISO 62) : plus hygiénique
- Résistant à la température -50°C à +50°C
- Grande résistance à l'usure à basse température
- Conforme au contact alimentaire (EU 10/2011 et réglementations FDA)
- Faible inflammabilité : conforme à la classe d'inflammabilité B2 (DIN 4102)

Les protections murales fournis présentent les caractéristiques suivantes :

- Longueur 2000 mm
- Section (voir FIG.1) :
  - 120x10 mm (Code 02030139)
  - 200x20 mm (code 02030140)
- Couleur : blanc RAL 9010
- Forme : 5x45° biseaux
- Trous : 4 trous prévus le long de la ligne centrale Ø 6,5 fraisés à 90°.

#### Stockage :

Doit être stocké horizontalement, au sec, à l'abri du froid et des influences climatiques.

#### Transport :

Conformément à la réglementation en matière de transport, il s'agit d'un produit non dangereux. Veiller à ce qu'il ne glisse pas.

#### Mesures à prendre en cas d'incendie :

Agents d'extinction appropriés : Eau, mousse, CO<sub>2</sub>, poudre sèche.

Produits de combustion potentiels : CO, CO<sub>2</sub>

Équipement de protection requis : Équipement de protection complet pour les pompiers.

Le produit en fusion doit être refroidi à l'eau. Les résidus d'incendie doivent être collectés et éliminés conformément aux instructions locales.

#### Recyclabilité :

Vérifier la recyclabilité en fonction du lieu

L'enlèvement des déchets doit être dirigé vers une décharge ou une installation de combustion appropriée, conformément aux réglementations locales.

Catalogue CE des déchets classés comme non dangereux (CED)

Code CE des déchets : 12 01 05 copeaux de matières plastiques, 20 01 39 matières plastiques

#### Instructions de montage et de mise en œuvre

- Elles peuvent être modifiées directement sur place à l'aide de machines à bois typiques.
- Les coins intérieurs/extérieurs peuvent être chanfreinés sur place (voir FIG. 2).
- Le silicone doit être réparti uniformément entre le mur et le protection murale.  
Le silicone homologué pour le contact alimentaire fourni par INCOLD est le suivant :
  - **04015052 F.Ili Zucchini MS Special N.**
  - **Quantité :** 1 cartouche de 290 ml par 8 m.
- Des **rivets** sont nécessaires pour la fixation au mur.  
Le choix des rivets dépend de l'épaisseur du protection murale et de la nature des faces du panneau sur lesquelles le protection murale est fixé.  
Nous recommandons le tableau suivant :

Surfaces en acier	Surfaces en fibre de verre / GLASINCOLD
Rivets Ø6 x 30 corps aluminium - clou acier	"FIORIV" rivets à fleurs Ø5 x 30 Corps en aluminium - clou en acier
<b>Code:</b> 04920032	<b>Code :</b> 04920034
<b>Quantité :</b> No. 4 chaque 2 m de tampons	<b>Quantité :</b> No. 4 chaque 2 m de tampons

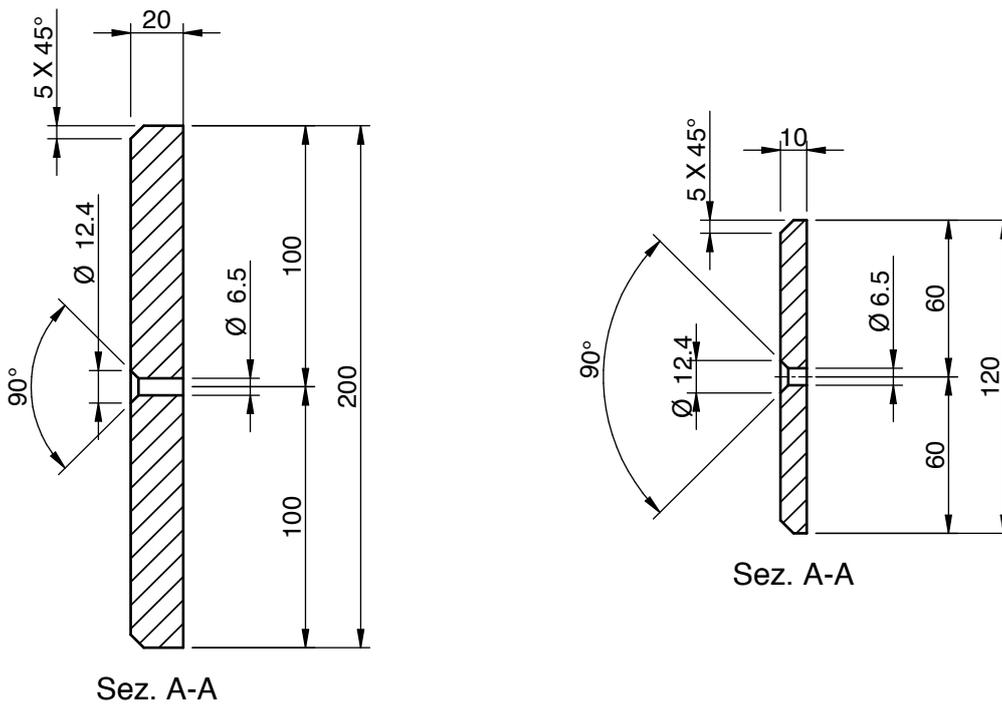


FIG.1: Section du protections murales

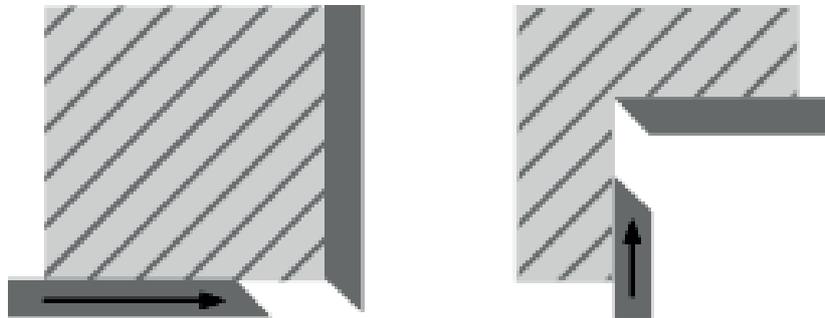


FIG. 2: Chanfreinage pour le jointage des bords